

**Raconté par Henri-Pierre Debord**

**Sources :**

<https://lavoires-en-sarthe.fr/commune/le-mans-1939-1945/>

[https://www.museedelaresistanceenligne.org/personnedetail\\_pdf.php?id=45092](https://www.museedelaresistanceenligne.org/personnedetail_pdf.php?id=45092)

<https://yadvashem-france.org/dossier/nom/13929/>

Suzanne Busson, (née Félicie Suzanne Charles) naît le 19 janvier 1896 à Isigny-sur-Mer dans le Calvados. Elle devient institutrice puis se marie en 1935 avec Adolphe Busson, né à Tennie (Sarthe) en mai 1895, chef de division à la Préfecture de la Sarthe. Suzanne sollicite sa mutation au Mans et l'obtient. À côté de son travail d'enseignante, elle consacre beaucoup de son temps aux Éclaireurs de France. Son mari s'engage lui aussi au sein du Mouvement.

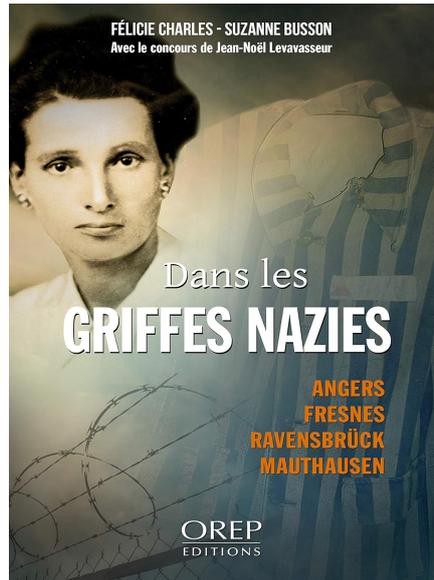
Ils vont tous les deux s'engager dans la résistance. Adolphe Busson est intégré au sein du réseau belge « Delbo » qui transmet aux Alliés des informations à caractère militaire relatives à l'implantation et aux actions des forces allemandes. Ces renseignements sont codés en vue d'être expédiés en Angleterre. D'abord implanté à Paris, le réseau « Delbo » (pseudonyme de son créateur Émile Delannoy) dispose de vingt et un secteurs dont Saint-Malo, Niort et Le Mans. Suite à une série d'arrestations dans la capitale qui décapitent le réseau, Niort et ses environs deviennent la nouvelle base du réseau nommé symboliquement « Delbo-Phénix » pour signaler sa renaissance. L'un et l'autre vont également prendre en charge les aviateurs alliés abattus autour du Mans et les aider à rejoindre l'Angleterre.

Adolphe Busson est arrêté le 6 octobre 1943, incarcéré d'abord à Angers où il est torturé puis à Fresnes. Il est déporté à partir de Compiègne le 6 avril 1944 vers Mauthausen et est affecté au camp de Gusen dépendant du camp de concentration de Mauthausen et se situant à cinq kilomètres de celui-ci. Il y décède le 18 mars 1945.

Suzanne Busson est arrêtée à son tour le 6 janvier 1944. D'abord emprisonnée à Angers, elle est transférée à Fresnes où elle subit des tortures. Elle est déportée le 6 avril 1944 à partir de Romainville, arrive à Aix la Chapelle, le 7 avril, d'où elle est dirigée vers le camp de Ravensbrück où elle partage sa baraque avec Marie-José Chombart de Lauwe et Geneviève de Gaulle. À l'approche des Alliés, les femmes de Ravensbrück sont transférées à Mauthausen d'où elle sera libérée le 22 avril 1945 à la suite d'une médiation de la Croix Rouge. Elle est rapatriée à Annecy fin avril 1945.

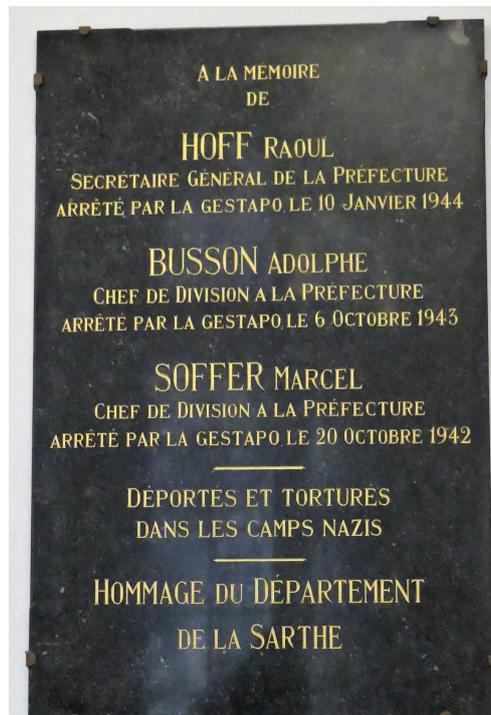
De retour de déportation, après la publication en 1946 de son livre « Dans les griffes nazies », Suzanne Busson mène une campagne active auprès des associations de déportés pour maintenir le souvenir des souffrances endurées et pour combattre l'existence de camps de concentration à travers le monde. Elle décède en 1953 des suites de sa déportation.

En juillet 2024, Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah a décerné, à Adolphe et Suzanne Busson le titre de "Juste parmi les Nations".



Rédition 2014

70ème anniversaire de la libération



Plaque de la Préfecture de la Sarthe